

## LA MUNICIPALITÉ DE VEVEY RÉPARTIT SES DICASTÈRES ET LANCE UN APPEL AU CALME

Mesdames et Messieurs,

**Consécutivement à la décision du Conseil d'Etat de suspendre MM. Michel Agnant et Jérôme Christen, et à la prolongation de la suspension de M. Lionel Girardin, la Municipalité de Vevey a procédé à une nouvelle répartition de ses dicastères. En regard des enjeux majeurs à venir en 2019, elle demande par ailleurs formellement au Conseil d'Etat d'étudier la désignation d'un-e quatrième municipal-e.**

La Municipalité de Vevey a pris acte des décisions du Conseil d'Etat vaudois de suspendre MM. Michel Agnant et Jérôme Christen, et de prolonger la suspension de M. Lionel Girardin. Elle attend désormais les conclusions du Ministère public sur ces différentes affaires. En vertu de la présomption d'innocence, elle ne communiquera pas à ce sujet jusqu'à la clôture des procédures en cours.

Réunie en séance extraordinaire ce jour, la Municipalité de Vevey a procédé à une nouvelle répartition des dicastères municipaux. Mme Elina Leimgruber, syndique, conserve l'Administration générale et la Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie. Elle assumera par ailleurs la responsabilité de la Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports, et la Direction des systèmes d'information.

M. Etienne Rivier, déjà à la tête de la Direction des finances, sera également en charge de la Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable.

M. Michel Renaud, dont les prérogatives ont été étendues par le Conseil d'Etat, sera quant à lui à la tête de la Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration, de la Direction des espaces publics, et de la Direction de la culture.

Ces décisions entrent en vigueur avec effet immédiat et le personnel de l'administration en a été informé sitôt la nouvelle répartition entérinée.

Confrontée à des défis d'envergure en 2019, au premier rang desquels figure la très attendue Fête des Vignerons, la Municipalité de Vevey souhaite compléter son collège avec un quatrième élu, ceci afin de mener à bien, avec sérénité et efficacité les nombreuses tâches incombant aux autorités d'une ville de plus de 20'000 habitants. Elle va donc formellement demander au Conseil d'Etat d'étudier la désignation d'un-e quatrième municipal-e dans les meilleurs délais.

Au sortir d'une année 2018 particulièrement éprouvante, la Municipalité de Vevey souhaite désormais tout mettre en œuvre pour trouver rapidement une issue à une crise sans précédent. Elle appelle donc au calme et à la solidarité afin de permettre aux différents acteurs politiques de la commune et aux collaborateurs de l'administration de poursuivre leur mission au service des Veveysannes et des Veveysans dans les meilleures conditions possibles.